

Commune de Chaumont-Gistoux

Gistoux

LEGENDE	
	ZH/ZHCR/ZACC
	Zone boisée
	Zone de non-visibilité
Incidences paysagères quantitatives	
	Négligeables
	Faibles
	Limitées
	Modérées
	Importantes

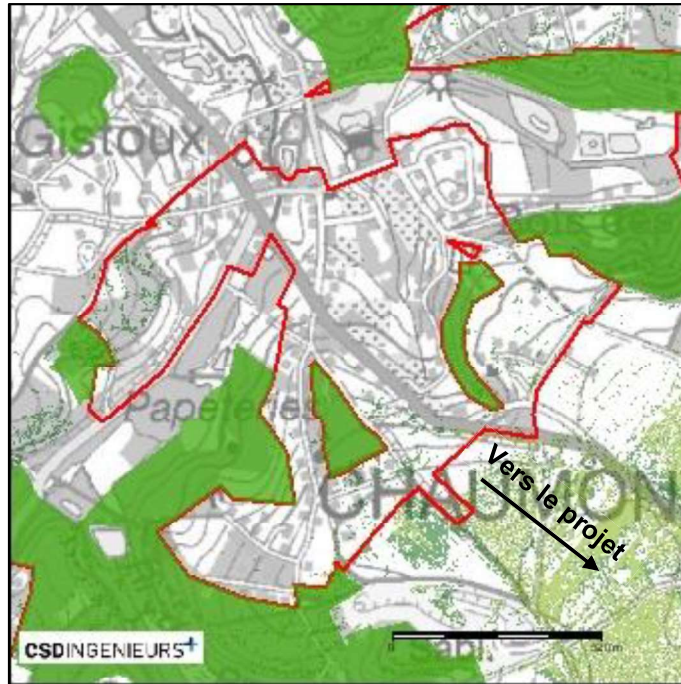


Figure 126 : Incidences paysagères quantitatives - Gistoux

Ce village présente une végétation dense et en de nombreuses zones de son périmètre. Les vues vers les éoliennes seront ainsi fortement filtrées et localisées quasi exclusivement au niveau des étages élevés de quelques habitations situées au sud de ce village.

Critères quantitatifs

- Pourcentage de la zone d'habitat/habitat à caractère rural située à moins de 5 km du projet couverte par des zones de visibilité : 3 %
- Nombre maximal d'éoliennes du projet visibles : 5 éoliennes (depuis 1 % de la zone d'habitat/habitat à caractère rural située à moins de 5 km du projet)
- Distance au projet : minimum 3,9 km
- Angle vertical maximal d'occupation visuelle : 2,2°

Critères qualitatifs

- Parties visibles des éoliennes : extrémités des pales
 - Obstacles visuels naturels : bosquets d'arbres / bois
 - Obstacles visuels anthropiques : maisons séparées
- Orientation des vues :
 - espaces privés : variable
 - espaces publics : majoritairement pas orientées vers le projet

A l'échelle du village de Gistoux : négligeables

Commune de Chaumont-Gistoux